

Consultations cannabis en Bretagne (1/2)

Dans le cadre du Plan gouvernemental de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool 2004-2008, les consultations d'évaluation et d'accompagnement des jeunes consommateurs de cannabis et autres substances psycho actives (dites *consultations cannabis*) se sont mises en place en février 2005 dans chaque département. Ces consultations, destinées aux usagers de cannabis et à leur entourage, ont pour objectifs d'offrir :

- l'évaluation de la consommation et le diagnostic de l'usage nocif,
- l'information et le conseil personnalisé pour les usagers « à risques »,
- la prise en charge brève des jeunes ayant un usage nocif,
- l'accompagnement ou l'orientation lorsque la situation le justifie,
- l'accueil des parents en difficulté face à la consommation de leurs enfants et, le cas échéant, l'accueil conjoint parents-enfants.

On dénombre actuellement 19 lieux de consultations cannabis en Bretagne

- **Dans les Côtes d'Armor** : CCAA de Saint Briec, CCAA de Lannion, CCAA de Dinan, CMP de Loudéac, CMP de Rostrenen
- **Dans le Finistère** : CCAA de Morlaix, CSST de Quimper, CSST de Brest
- **Dans l'Ille et Vilaine** : CSST de Rennes, CCAA de Vitré, Centre de consultation d'addictologie de Redon, CCAA de Fougères, CMP de Saint Malo, CMP de Dol de Bretagne, CMP de Dinard
- **Dans le Morbihan** : un centre de soins en addictologie Douar Nevez et ses différents centres : Lorient, Vannes, Ploërmel et Pontivy

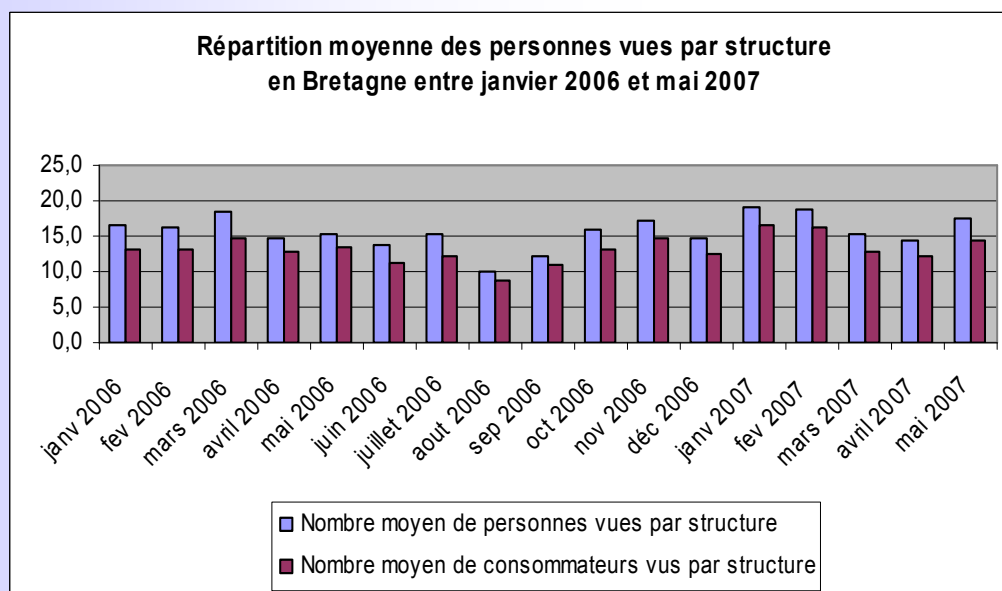
Afin de pouvoir rendre compte de leur activité, un système de recueil mensuel de la file active a été mis en place par l'OFDT (SIMCCA). Ce système a pour objectif de suivre l'effectivité des consultations cannabis, d'analyser l'évolution de leur activité et de transmettre aux décideurs et professionnels des éléments d'appréciation sur ce dispositif de prise en charge des jeunes, dans des délais relativement courts.

Ainsi, de mars 2005 à mai 2007, chaque mois, ont été reçues 16 personnes en moyenne par structure en Bretagne (vs 17.6 au niveau national), soit environ 430 personnes chaque mois.

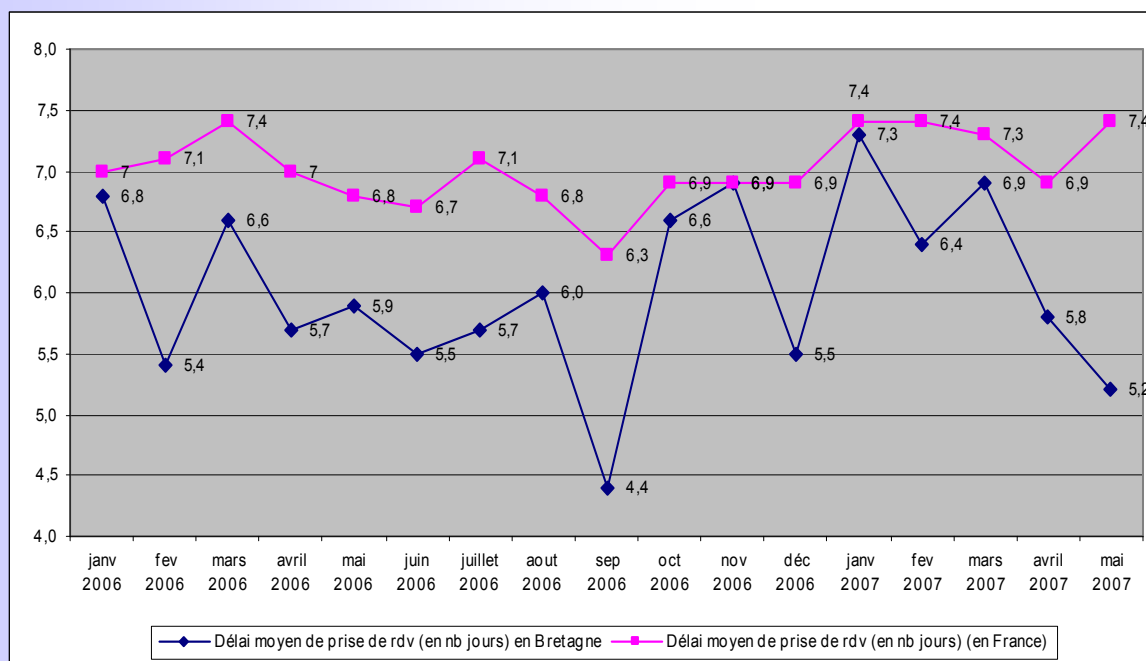
Parmi les personnes reçues dans les consultations cannabis en Bretagne, on constate une forte proportion de consommateurs (en moyenne 13.4 individus par mois, vs 13.2 en moyenne française), en particulier de consommateurs vus pour la 1^{ère} fois.

Ainsi, de mars 2005 à mai 2007, on comptabilise en moyenne :

- 83.8% de consommateurs, dont 52.2 % de consommateurs vus pour la première fois (vs au niveau national, respectivement 75.2% de consommateurs dont 42.3% vus pour la première fois)
- 15.6% de parents (vs 19.1 au niveau national).



Délais moyen de rendez-vous dans les consultations cannabis en Bretagne et au niveau national (période janvier 2006 - mai 2007)



Source : enquête SIMCCA, OFDT

Le délai moyen de prise de rendez-vous sur la période de janvier 2006 à mai 2007 en Bretagne est de 6 jours contre 7 au niveau national. Depuis l'ouverture des consultations cannabis, il est apparu au fil des mois, que le temps de délai tendait à diminuer. Ainsi sur la période de mars à décembre 2005, ce délai était de 6.2 jours. Pour l'année 2006, il était de 5.5 jours et enfin entre janvier et mai 2007 : 5.2 jours. Au niveau national, ces données sont davantage stables : 6.9 jours en moyenne sur les deux premières années.